

Raymond Renard, résistant et déporté politique

Raymond Renard, instituteur et franc-maçon né à Bressuire en 1892, a été résistant et déporté politique. Il est mort en mars 1945 à Dachau. Sa sépulture se trouve à Moutiers-sous-Argenton.

 Courrier de l'Ouest

Publié le 02/03/2025 à 07h00



Raymond Renard en compagnie de son épouse Emma et de ses deux fils, Pierre et Jean. | CO

Raymond Renard, résistant et déporté politique

 Courrier de l'Ouest  07h00



La plaque fixée sur une tombe familiale à Moutiers-sous-Argenton, qui concerne un résistant et déporté politique dénommé Raymond Renard, attire l'attention.

Raymond Renard est né à Bressuire le 3 janvier 1892 où ses parents, Auguste (né Aux Cerqueux, Maine-et-Loire) et Adelina Vazon (née à Argenton-Château), sont instituteurs. Lui-même le deviendra. En effet, après avoir été élève à l'Ecole normale d'Angers de 1910 à 1912, il enseignera à La Chapelle-du-Genêt (Maine-et-Loire).

À partir du 30 mars 1913, engagé volontaire pour trois ans au 7^e régiment de hussards de Niort, il fait la guerre 14-18 dans des régiments d'artillerie. Il est maintenu sous les drapeaux jusqu'au 30 septembre 1919.

Déporté à Auschwitz en 1944

Toujours mobilisé, il se marie le 21 avril 1919 à La Chapelle-Gaudin où demeurent ses parents, avec Emma Benoist (institutrice), née en 1896 à Moutiers-sous-Argenton. Ils auront deux fils : Pierre né en 1920, et Jean en 1923.

Il occupe ensuite différents postes dans le Maine-et-Loire, à Douces, Doué-la-Fontaine 1920, Le Thoureil (1921-1924), Longué (1924-1934), puis Les Ponts-de-Cé à partir de 1934 où il devient directeur. « *Il est un des fondateurs de la MAIF (Mutuelle des instituteurs)* » fait savoir Pierre Davy, passionné d'histoire locale des Ponts-de-Cé.

Le 15 septembre 1941, il est suspendu de ses fonctions en raison de son engagement de « **franc-maçon, appartenant à la Loge sociale saumuroise en tant que Vénérable** ». Il est alors déclaré démissionnaire et admis d'office à la retraite par arrêté ministériel le 5 août 1942.

Il est arrêté dans la nuit du 9 au 10 mars 1944 à son domicile d'Angers, avec cinq autres personnes de la résistance « Front national » et membres du PCF. Sa femme sera libérée par la suite.

De Compiègne, il est envoyé en déportation dans le convoi « des tatoués » du 27 avril 1944, à destination d'Auschwitz-Bikernau avec le matricule KL Auschwitz 186305, puis déplacé dans plusieurs camps. Il meurt le 28 mars 1945 au camp de Dachau.

En raison de sa valeur professionnelle, un arrêté préfectoral daté du 2 octobre 1944 le réintègre dans ses fonctions à compter du 15 septembre 1941.

En sa mémoire, une école élémentaire publique porte son nom à Longué-Jumelles (Maine-et-Loire), ainsi qu'un groupe scolaire, et une rue aux Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire). Il sera médaillé de la résistance à titre posthume et inscrit sur les monuments aux Morts d'Angers (monument départemental des enseignants du Maine-et-Loire), des Ponts-de-Cé et de Thouars.

En collaboration avec Huques Menuault.

ouest
france



Le Courrier
de l'Ouest